



ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
PROSPER CONSTANT CHAUVIN
CUSSEY SUR L'OGNON

INSCRIPTION A L'ECOLE POUR LA RENTREE 2023



Vous pouvez inscrire votre enfant (né en 2020) à l'école maternelle auprès de la mairie jusqu'au vendredi 31 mars 2023...

Il vous sera demandé les documents suivants :

- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie intégrale du livret de famille (parents et enfants)
- L'attestation des vaccinations obligatoires (ou copie du carnet de santé)
- Fiche de renseignements dûment complétée (à télécharger sur le site de l'école)

Il vous sera alors remis un certificat de pré-inscription que vous pourrez transmettre au directeur de l'école qui procédera à l'inscription définitive de votre enfant.